

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 21 juillet 2026

**Signature d'un partenariat stratégique
entre l'AFM-Téléthon, le CHU de Montpellier, l'Université de Montpellier
et la faculté de médecine**

Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon, Anne Ferrer, Directrice générale du CHU de Montpellier, Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier et Isabelle Laffont, Doyenne de la Faculté de Médecine ont signé, ce mardi 21 juillet 2026, un contrat de partenariat transversal. Ce contrat vise à structurer et amplifier leur collaboration au service des personnes atteintes de maladies rares, et notamment neuromusculaires, pour accélérer la recherche, améliorer le diagnostic et renforcer l'accompagnement des personnes malades et leur famille.



Cette convention d'une durée de cinq ans couvre un spectre large d'engagements communs : dépistage, diagnostic, soins, recherche fondamentale et clinique, accès aux thérapies innovantes, accompagnement des malades et de leurs familles dans leur parcours de santé et participation au Téléthon.

Le CHU de Montpellier et l'AFM-Téléthon souhaitent renforcer leur partenariat sur des thématiques telles que le diagnostic et le soin dans le cadre d'un accompagnement de qualité des personnes malades, mais aussi la recherche, les essais cliniques en permettant un accès aux médicaments innovants. L'objectif in fine des projets de recherche et essais cliniques étant la mise au point de thérapeutiques innovantes pour traiter les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et plus largement de maladies rares. Ces essais cliniques pourront notamment être conduits par les bras armés de l'AFM-Téléthon pour l'inclusion de patients par le CHU de Montpellier.

Université de recherche intensive, **l'Université de Montpellier** est un acteur majeur de la formation, de la recherche et de l'innovation en santé. Plus grande université de la région Occitanie, avec plus de 54 000 étudiantes et étudiants, elle comprend 16 composantes de formations, dont 3 en santé (Facultés de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie) et assure la tutelle de près de 80 structures de recherche répartis en cinq grands pôles dont le pôle « biologie santé ». Labellisée I-SITE au titre des investissements d'avenir, elle porte un programme d'excellence autour de trois enjeux sociétaux : Nourrir-Soigner-Protéger.

L'Université de Montpellier apporte à ce partenariat son expertise reconnue dans les domaines de la recherche biomédicale, de la formation des professionnels de santé et de l'innovation.

À travers ses unités de recherche en co-tutelle avec l'Inserm, le CNRS et d'autres organismes nationaux de recherche, elle contribue à l'avancée des connaissances sur les maladies rares et à l'émergence de nouvelles approches thérapeutiques.

En renforçant les collaborations entre enseignants-chercheurs, chercheurs, cliniciens et associations de patients, cette convention favorisera l'essor de projets de recherche translationnelle, la formation des futures générations de professionnels de santé et le transfert plus rapide des découvertes scientifiques au bénéfice des patients. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'Université de Montpellier, qui fait de la recherche et de l'innovation des leviers majeurs pour répondre aux grands enjeux de santé publique.

La Faculté de médecine Montpellier-Nîmes, composante de l'Université de Montpellier, occupe une place singulière dans le paysage hospitalo-universitaire français. Forte de plus de huit siècles d'histoire, elle est reconnue comme la plus ancienne faculté de médecine au monde et comme un acteur majeur de la formation médicale et paramédicale, de la recherche en santé et de l'innovation pédagogique. Implantée sur les sites de Montpellier et de Nîmes, elle contribue à la formation des professionnels de santé et au développement des connaissances médicales, en lien étroit avec les CHU de Montpellier et de Nîmes ainsi qu'avec les Unités de recherche de l'Université de Montpellier. Elle participe ainsi au continuum entre formation, recherche fondamentale, recherche translationnelle et recherche clinique, directement au service de l'amélioration de la prise en charge des patients.

L'AFM-Téléthon, de son côté, impulse et finance la recherche et le développement de thérapies innovantes contre les maladies rares. Elle agit également pour faire émerger des solutions innovantes répondant aux besoins des malades et de leurs familles, depuis l'accès au diagnostic jusqu'à la mise en place de soins adaptés, en passant par un accompagnement de proximité.

« Aujourd'hui, ce partenariat avec le CHU de Montpellier, l'Université et la Faculté de médecine de Montpellier, met, encore davantage, en lumière le rôle stratégique de l'AFM-Téléthon dans le soutien au service public hospitalier et au secteur de la recherche, sur tout le territoire. L'AFM-Téléthon finance depuis plusieurs années de nombreux projets de recherche en collaboration avec le CHU et l'Université de Montpellier, un ancrage scientifique fort sur le territoire qui a notamment permis de créer Myoccitanie, l'un des quatre pôles de recherche stratégiques de l'AFM-Téléthon. Cette nouvelle dynamique contribuera, à la fois à renforcer le développement des thérapies innovantes et à accroître toujours la mobilisation et la coordination de l'ensemble des acteurs du parcours de santé au sein du CHU de Montpellier, en lien avec les Référents Parcours de Santé de l'AFM-Téléthon, experts des maladies neuromusculaires engagés au quotidien aux côtés des familles. »

Laurence Tiennot-Herment, Présidente de l'AFM-Téléthon

« Face aux maladies rares, notre responsabilité est simple : créer toutes les conditions pour que la recherche avance plus vite et que les patients bénéficient plus rapidement des innovations qui peuvent changer leur vie. Ce partenariat ouvre une nouvelle étape d'une dynamique collective historiquement engagée entre l'AFM-Téléthon et les acteurs hospitalo-universitaires montpelliérains. Ensemble, nous faisons le choix d'une ambition commune : accélérer l'innovation, faire progresser les connaissances et offrir de nouvelles perspectives thérapeutiques au bénéfice des patients et de leurs familles ».

Anne Ferrer, Directrice générale du CHU de Montpellier

La signature de ce partenariat traduit une ambition commune : renforcer les synergies entre le monde hospitalier, la recherche académique et le tissu associatif au service des personnes atteintes de maladies rares. À l'Université de Montpellier, nous sommes convaincus que les avancées scientifiques les plus significatives naissent de la collaboration entre les disciplines, les établissements et les acteurs engagés sur le terrain. En associant nos compétences en matière de recherche, de formation et d'innovation à l'expertise du CHU de Montpellier et de l'AFM-Téléthon, nous créons les conditions favorables à l'émergence de nouvelles connaissances, au développement de thérapies innovantes et à la formation des professionnels de santé de demain. Ce partenariat illustre pleinement l'engagement de notre université en faveur d'une recherche d'excellence au service des grands enjeux de santé publique. »

Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier

« La Faculté de médecine Montpellier Nîmes est particulièrement engagée aux côtés de l'AFM-Téléthon à travers les nombreuses équipes hospitalo-universitaires qui suivent ces patients, en particulier en neurologie, en neuropédiatrie, en réanimation, en MPR, en orthopédie, en génétique, mais aussi dans de très nombreuses autres spécialités médicales ou chirurgicales.

En synergie avec les autres composantes de l'Université de Montpellier et avec ses pôles de recherche, la faculté de médecine participe à la recherche fondamentale, translationnelle et clinique autour des maladies rares en général et des maladies neuromusculaires en particulier. En particulier, l'implantation de MYOccitanie dans le laboratoire PHYMEDEXP du Pr Alain Lacampagne constitue une très belle opportunité de renforcer la recherche sur les myopathies à l'Université de Montpellier.

Parce qu'elle accueille en son sein plusieurs milliers d'étudiants en médecine et d'étudiants des filières paramédicales, la faculté de Médecine Montpellier Nîmes participe largement à la formation de ces futurs professionnels aux maladies neuro-musculaires, et plus généralement à toutes les affections qui conduisent à des situations de handicap. A travers ses enseignements transversaux, elle contribue également à l'enseignement de l'interprofessionnalité et de l'interdisciplinarité, compétences indispensables qui préparent ces futurs professionnels de santé à une médecine d'équipe, centrée sur la personne, innovante, et résolument tournée vers l'avenir parce qu'ancrée dans la recherche. »

Isabelle Laffont, Doyenne de la Faculté de Médecine

Des objectifs concrets au service des malades

Le partenariat s'articule autour de plusieurs axes prioritaires. Sur le plan scientifique, il vise à développer ensemble des projets de recherche innovants et des essais cliniques permettant l'accès des patients de la région aux traitements de pointe. En matière d'accompagnement, le CHU de Montpellier renforcera la présence et la visibilité des équipes de l'AFM-Téléthon notamment au sein des consultations pluridisciplinaires afin d'assurer un suivi global des patients et de leurs familles.

Ce contrat vient renforcer plusieurs années de coopération fructueuse, qui se sont traduites notamment par la création du pôle MYOccitanie, dédié à l'étude de la physiologie des muscles lisses, squelettiques et cardiaques, soutenu par l'AFM-Téléthon. Ce pôle regroupe 27 projets collaboratifs menés par 6 équipes de près de 70 experts au sein de l'unité mixte PhyMedExp (Université Montpellier, CNRS et Inserm). Il allie cliniciens issus de service hospitaliers et chercheurs aux expertises complémentaires. Cette coopération s'illustre également par le soutien au financement des consultations neuromusculaires du CHU et l'accompagnement des personnes malades et leur entourage par les services régionaux de l'AFM-Téléthon au sein du CHU de Montpellier.

Contacts presse

. **AFM-Téléthon** – Stéphanie Bardon et Marion Delbouis – presse@afm-telethon.fr /
06.79.34.15.68 / 06.58.27.57.66 / 06.45.15.95.87

. **CHU de Montpellier** - Louise POTREL - presse@chu-montpellier.fr / 06 65 84 98 01 / 06 71 60 72 62

. **Université de Montpellier** - Nathan Roure – 06 99 39 99 27 – nathan.roure@umontpellier.fr